



## Prince Yukanthor

### Libération

M. Pierre L. LAMANT, agrégé d'histoire et docteur en Etudes Extrême-Orientales, professeur titulaire à l'Institut national des langues et civilisations orientales à Paris, a écrit un livre « L'affaire Yukanthor - Autopsie d'un scandale colonial – Edition Société Française d'Histoire d'Outre-Mer », dans lequel, l'auteur voulait démontrer que l'affaire Yukanthor est d'abord l'affaire Jean Hess.

Pour les Cambodgiens, l'affaire du Prince Yukanthor est une affaire politique, c'est-à-dire des conflits d'intérêts du Cambodge et de l'autorité coloniale. Aux yeux de la majorité des Cambodgiens, le Prince Yukanthor était considéré de l'époque comme un héros national, parce qu'il osait contester officiellement auprès du gouvernement de France les abus des autorités coloniales au Cambodge. Son opposition ouverte contre la politique suivie en Indochine par Doumer, ce qui lui valut d'être écarté du trône.

Pour les autorités françaises, ce problème de succession au trône, après la mort du Roi Norodom, ne se posait même pas. Pour elles, il était résolu depuis longtemps. En effet, l'amiral de La Grandière, gouverneur de la Cochinchine, a obtenu du Roi Norodom en 1868 qu'il confère à son demi-frère, le Prince Sisowath, le titre et l'apanage d'Obbreach, c'est-à-dire du Vice-Roi, ce qui, selon la tradition, pouvait lui laisser espérer la succession au trône. Son installation dans cette charge était effective depuis le 28 mai 1870. Mais les deux frères avaient peu de sympathie l'un pour l'autre et les autorités coloniales craignaient de temps en temps que le roi ne les mît devant le fait accompli en désignant un autre successeur. Au moment de l'affaire Yukanthor, le ministère a dû informer les journalistes de cette situation.

Bien entendu, depuis la signature des traités du protectorat entre la France et le Roi Norodom en 1863, les autorités du protectorat avaient toujours fait croire aux Cambodgiens que la monarchie khmère est une monarchie élective. Le Roi Khmer était toujours élu par un Conseil de la Couronne. Cette supposition devenait une règle pour eux. Comme ils avaient une influence sur les membres dudit conseil et le pouvoir de chantage, le Prince Sisowath aurait été certainement élu roi khmer à la place de son neveu, le Prince Yukanthor. Le 7 octobre 1900, Jean Drault, journaliste, écrit dans son journal en posant la question : « Yukanthor est-il prince héritier ? ». Il répond par la négation et, citant un ancien commandant des troupes, il affirme que, selon la loi cambodgienne, l'héritier du trône est le frère du roi.

### **Nous parlons maintenant de M. Jean Hess. Qui était Jean Hess ?**

Alsacien, né à Courtavon (Haut-Rhin), le 16 mars 1862. Titulaire, selon la terminologie de l'époque, à la fois des baccalauréats ès-lettres et ès-sciences, il entreprit des études de médecine navale. Nommé, le 12 octobre 1883, aide-médecin de la Marine, il fut affecté à Toulon. Comme officier, il effectuait plusieurs voyages en Indochine, ainsi qu'à Madagascar et en Afrique équatorial. C'étaient ses premiers contacts avec la colonisation. Dans son infirmerie flottante, il n'avait vu la guerre coloniale que ses aspects les plus déprimants, les blessés, les agonisants, les malades. Nul doute que les longs mois passés à bord, au contact de ces corps meurtris, n'aient agi profondément sur sa jeune sensibilité qui semble très grande. Retour en France, il demandait et obtenait un congé de convalescence, mais sa maladie - une « anémie tropicale » - n'était pas jugée très grave et seul une demi-solde lui est servie. Il cherchait à prolonger son congé, mais échoué et recevait un blâme pour avoir négligé de suivre la voie hiérarchique. Parallèlement, il prit ses inscriptions devant la faculté de Bordeaux pour préparer le doctorat en médecine, mais semblait manquer d'application. Le 17 novembre 1887, il était mis en non-activité par retrait d'emploi à compter du 22, mesure sans conteste, justifiée par ses

manquements à ce qu'on considérait comme devant être le comportement d'un officier et par une évidente absence d'enthousiasme pour son métier. En mars 1888, il transférait ses inscriptions de la faculté de Bordeaux à celle de Montpellier, mais il n'avait jamais obtenu le titre de docteur en médecine. Finalement, en décembre 1890, la Marine décida de le traduire devant un conseil d'enquête pour statuer sur « sa mise en réforme » ou son rappel à l'activité. Informé, il donna sa démission, qui est acceptée le 20 du même mois. Le 19 avril 1888, son nom figurait rédacteur en chef de la Démocratie, journal cannois, dont le premier numéro paraît le 19 avril 1888. Du polémiste, il avait le mordant, la conviction et l'agressivité. Parfois il allait trop loin. Pour un entrefilet anonyme, mal interprété, il se heurtait à un ingénieur cannois, Paul Lebrun, et se battait en duel, le 9 novembre 1888, à l'épée. Lebrun y avait gagné une belle égratignure et les médecins arrêtaient le combat. En 1892, il préparait une traversée de l'Afrique depuis le Congo français, en direction soit de l'Égypte, soit de Zanzibar, il sera accompagné du duc d'Uzès. Il demanda au ministre de l'Instruction publique l'attribution d'une mission scientifique pour faciliter ses rapports avec les autorités françaises et étrangères. Il recevait par arrêt du 22 avril 1892 l'accord du ministre. Le 30 juillet 1892, après 400 Km épuisants, il a été assailli par une troupe de Noirs, une partie de ses hommes massacrés, son convoi pillé et lui-même grièvement blessé par flèches. Soigné par des indigènes et un missionnaire. Le 24 octobre, il s'embarqua pour la France.

En outre, dans son livre, Pierre L. LAMANT a décrit Jean HESS comme un personnage non grata, c'est-à-dire, un homme qui a des problèmes d'argent, des dettes, des aventures douteuses, de mensonges sur ses activités et son diplôme de docteur en médecine, etc. Mais dans sa conclusion, il pose une question : Jean Hess, était-il franchement malhonnête ? Nous ne le croyons pas. Il était ambitieux. Est-ce un crime ?

### **Jean Hess et l'Indochine :**

Jean HESS ait séjourné en Indochine en 1884, puis en 1885. Il n'y retournait en 1899 et une nouvelle fois qu'en 1990.

Quand meurt le gouverneur général Armand Rousseau, Jean Hess estime, il souhaite que son successeur ait l'expérience de l'Indochine. Déception, le gouvernement désigne Paul Doumer, que Hess considère comme journaliste laborieux, député encombrant, ministre révolutionnaire, mais colonial incompetent. Mais quand celui-ci commence à agir sur place pour développer les moyens de communication, réformer l'administration, lutter contre les abus des mandarins et certains fonctionnaires. Jean Hess fait éloge au nouveau gouverneur, mais, il condamne l'impôt sur le sel et le maintien de la piastre mexicaine. À propos des relations franco-siamoises, dans le premier temps, il pousse à la fermeté. Puis, pour des raisons inconnues, sa position s'adoucit. Il pense qu'il ne faut pas exagérer les abus siamois, que la France a eu tort de ne pas recevoir le roi siamois, Chulalongkorn. En septembre 1897, celui-ci étant enfin à Paris. En 1899, il approuve la visite de Doumer à Bangkok et les résultats obtenus. Plus tard, il critique à nouveau Doumer de laisser mourir une civilisation, khmère, vietnamienne, il l'accuse également d'abuser de la raison du plus fort et d'oser augmenter les impôts d'indigènes accablés par la famine.

### **Hess se met au service du Roi du Cambodge :**

En février 1899, Hess arrive au Cambodge. Il a été reçu par le Roi Norodom. En présence du Prince Yukanthor, qui sert d'interprète, il a pu écouter les plaintes du Roi khmer sur les mauvais traitements à lui et aux princes, par les autorités coloniales. Il fait une enquête pour vérifier l'exactitude des dires royaux et juge ces scandales réels et énormes. En mars, il écrit avec documents à l'appui, à Doumer pour contester ces traitements. Mais Doumer lui supplie d'en rétablir. Il en informe le roi. Celui-ci est fort content et considère Hess son champion. Mais, à Phnom-Penh, le résident supérieur Ducos lui aurait déclaré au sujet du roi : « Je ne serai content que lorsque j'aurai envoyé le vieux macaque au bagne de Poulo-Condore. ». Hess

conclut : il faudra du courage à Doumer. Il écrit un article, publié dans Figaro, où il montre le roi transfiguré par l'évocation du passé grandiose des Khmers, puis s'ouvrant de ses souffrances. Hess dénonce les persécutions dont Norodom est victime de la part de l'administration française et certains conseillers khmers. Doumer ne réagit pas. Hess a compris qu'il faut porter le débat de cette affaire à Paris. Revenu en France, le 16 janvier 1900, Hess adresse une note au ministre des Colonies, Decrais, dans laquelle, il accuse les autorités coloniales d'avoir empiété systématiquement et au mépris des traités sur les prérogatives de Norodom et le résident supérieur, Ducos d'avoir voulu supprimer la ferme des jeux.

### **Les origines du voyage du prince Yukanthor :**

Thèse de Jean Hess : Pour Hess, il y a eu complot entre le roi, le prince et lui. Ce complot, il en est fier, parce qu'il est le défenseur de la Vérité et de la Justice. Hess décide de partir avec le prince Yukanthor à Saïgon où ils sont reçus par Doumer. Il a parlé au dernier des nécessités changements à apporter à la politique française au Cambodge, Doumer aurait affirmé que cela ne dépendait de lui, mais à Paris et admis qu'il fallait agir dans la capitale. Ainsi ce qu'on a appelé ensuite la mission cambodgienne en France. Tous les frais étaient à la charge du roi Norodom. Les avis des journalistes sur cette mission sont contradictoires. Certains journalistes prétendent que Doumer était hostile au voyage, ne l'a pas autorisé officiellement et s'est quelque laissé forcer la main. La mission devenait donc un simple déplacement privé et ne mérite pas les honneurs reçus. D'autres journalistes admettent que le roi avait chargé son fils de présenter ses doléances au gouvernement français et en même temps de provoquer à Paris un mouvement d'opinion en sa faveur. Enfin l'aspect financier de l'affaire retient aussi l'attention des journalistes. Le roi Norodom a tout payé et largement. Du coup, certains confrères mettent en doute le désintéressement de Hess. On parle de cent mille piastres pour les frais et l'achat des concours.

Le point de vue de l'administration coloniale : Le gouverneur général, dans son rapport sur la situation en juin et juillet, a déterminé les causes et les buts de la mission princière. Selon lui, c'est à la suite d'intrigues de palais que Yukanthor est parti pour la France, sous la conduite de J. Hess, dont l'attitude en la circonstance a donné lieu à de vives critiques du résident supérieur à Phnom-Penh. Les résultats escomptés sont : pour le roi, la satisfaction de ses griefs contre ses ministres, surtout le premier ministre, le maintien de la ferme des jeux, supprimé le 31 juillet, au moins jusqu'à sa mort, et le relèvement de ses revenus et de son autorité ; pour Yukanthor, l'espoir de succéder à son père sur le trône. En 1906, le résident supérieur Luce, dans son rapport confidentiel au gouverneur général Beau, fait l'historique de toute l'affaire. Pour lui, le but réel du voyage était d'obtenir le rétablissement des jeux dont le roi tirait un revenu important. Et pour s'assurer de la docilité de Yukanthor, quelques Français dans les milieux d'affaires, l'auraient convaincu que cette mission pourrait le faire reconnaître comme héritier du trône. En 1912, A. Sarraut, gouverneur général, voulant déconseiller au ministre des Colonies de choisir trop tôt officiellement un successeur au roi Sisowath, écrit que quand Norodom témoigna ostensiblement son désir d'avoir pour son successeur le prince Yukanthor.

Plus tard encore, au début de 1916, au moment de graves troubles au Cambodge, où les autorités coloniales crurent un instant voir l'œuvre de Yukanthor, le résident supérieur Baudoin fait lui aussi un historique du scandale où il se montre plus complet que Luce. Officiellement envoyé à Paris pour saluer le gouvernement de la République à l'occasion de l'Exposition universelle, le prince, en réalité, était chargé par son père d'intervenir en son nom auprès des responsables métropolitains pour obtenir le maintien de la ferme des jeux, mais aussi un relâchement dans le contrôle de plus en plus effectif du Protectorat sur les affaires du royaume. Norodom aurait été convaincu de l'efficacité d'une telle démarche par les partisans de son fils aîné, notamment sa belle-mère, et J. Hess qui devait guider et appuyer le prince dans ses revendications.

Une note anonyme et non datée, consacrée à Areno Yukanthor, le fils du prince, rappelant l'évolution du protectorat vers l'administration directe, estime que toutes ces modifications déplurent à Norodom et à son Cour. Le roi se plaignit au gouverneur général et, en 1900, sur le conseil de J. Hess, envoya en France son fils aîné pour porter ses doléances au gouvernement de la République. Après la mort du prince, Roger Mauras, ministre de France au Siam, annonçant à son département le décès de Yukanthor, rappelle que l'héritier présomptif, envoyé en mission officielle par son père, profita de son séjour pour entrer en AncreAncre.

### **Yukanthor à Paris :**

Yukanthor n'est pas le premier Khmer qui soit venu en France pour émettre une protestation. Sept ans avant lui, son frère, Doung Chark, avait défrayé la chronique parisienne. Avant l'affaire Yukanthor, il avait eu une affaire Doung Chark, négligée par les historiens.

En mai 1893, Doung Chark débarque en France avec son épouse. Il proclame venir demander justice contre Vernéville, résident supérieur. C'est une affaire personnelle. Le roi Norodom chapitré par ce dernier, rejeta son fils, qui finalement fut exilé à Djelfa, en Algérie, aux confins du Sahara. Là, usé par l'isolement, la rigueur du climat et alcoolisme, il mourut le 25 mars 1897. Son corps fut rapatrié au Cambodge.

Dans le Figaro du 8 septembre 1900, paraît un article ayant pour titre « Deux civilisations » et signé par Yukanthor. Hess reconnaît avoir collaboré à la forme. Le Figaro avait demandé au prince de dire à ses lecteurs ce qu'il pensait de France. D'emblée, celui-ci distingue deux sortes de Français, ceux que l'on voit aux colonies, orgueilleux, dominateurs, commettant des abus et ceux de la métropole, généreux, bienveillants, exquis. En fait, les Français ne savent rien du Cambodge et croient volontiers qu'il est peuplé d'une race inférieure de barbares sans civilisation. Or, dit-il, « nous sommes Aryens, vous et nous », mais nous étions civilisés bien avant vous. Il en profite pour rappeler que son père

ne demandait en acceptant librement le protectorat que le bénéfice de la protection de ses armes. Il ne demandait pas qu'on lui imposât une administration et une civilisation dont le royaume n'a que faire parce qu'elles sont contraires aux traditions du peuple. Et il en conclut en faisant appel à la justice et à l'intelligence des Français. On voit clairement que J. Hess aurait pu signer l'article du prince.

Dans l'ensemble, les approbations sont majoritaires, les journaux hostiles ayant préféré ne pas attaquer de front et ignorer purement et simplement les assertions du prince.

Le prince Yukanthor ne se contenta pas de publier cet article. Le ministre Leygues, ému par ses révélations, lui avait demandé de les cosigner dans un mémoire « franc, sincère et sans atténuations ». Il rédigea donc ce mémoire, avec la collaboration de J. Hess, dans lequel il n'est qu'une longue plainte, qu'une accumulation d'accusation contre la politique française au Cambodge qui a dénaturé le protectorat, contre les gouverneurs généraux et les résidents supérieurs. Il dénonce les turpitudes de certains fonctionnaires français et celles de mandarins cambodgiens qui ont mis leur servilité intéressée à la disposition des pires éléments de l'administration coloniale. Le royaume, conclut le prince, apparaît livré aux débordements d'une minorité de traîtres et de voleurs, complices d'une poignée d'administrateurs qui ont juré la perte du roi et de sa dynastie.

Ce catalogue de grief a été rédigé après le 21 août 1900, date de la réception du prince par Georges Leygues, et adressé au président du Conseil et à tous les ministres aux environs du 10 septembre.

Le contenu du mémoire, venant après l'article du Figaro, a dû semer la consternation dans les milieux gouvernementaux. Le 14 septembre, Doumer, par télégramme chiffré urgent, demande que l'on embarque le prince sur le premier bateau, sinon il sera jugé par les tribunaux du royaume. Le 15, nous câblogramme chiffré : Norodom, informé, a télégraphié à son fils pour le désavouer et lui ordonner de rentrer. Voici le texte du message :

« Gouvernement m'avise que faites contre administration française campagne de presse que je désavoue, ayant bons rapports avec gouvernement indo-chinois. Vous invite revenir immédiatement. Norodom. ».

Le même jour, écrivant à la fois au chef de cabinet de Decrais et à Delcassé, Hess se plaint au procédé, « C'est une expulsion sans franchise ». Le 16 septembre, le prince écrit à son tour à Decrais pour se plaindre de ne pas avoir reçu de réponse à son mémoire et pour contester le télégramme royal. Pour toute réponse, le ministre prend acte du désir d'obéissance et annonce que le retour au Cambodge du prince est prévu le 23 septembre. Il donne la consigne à Doumer qu'il ne faudra pas tenir rigueur au prince Yukanthor de ses excès, simplement le mettre en garde contre de nouvelles incartades. Persuadé de la complicité de Norodom, il laisse à Doumer toute latitude pour faire des remontrances au roi.

Le 25 septembre 1900, le ministère télégraphie à Doumer : « Yukanthor partit le 23 septembre ». En réalité c'était un faux départ. Selon Hess Yukanthor refusait de rentrer au Cambodge sans avoir obtenu satisfaction. Il fallait d'aider à gagner Bruxelles. Grâce à des amis dévoués et malgré la surveillance de la police, Hess réussit à substituer le fils du prince à son père et, pendant que la mission cambodgienne gagnait Marseille, Yukanthor solidement escorté passait la frontière belge.

La vie d'exil du prince commence à partir du 23 septembre 1900 : Bruxelles, Londre, Singapour et à Bangkok. Dès qu'il a eu agitation au Cambodge, l'administration du protectorat n'a pas été surprise d'entendre prononcer le nom du prince Yukanthor. Le résident supérieur énumère les renseignements recueillis que nous avons déjà signalé. Il insiste beaucoup sur l'activité des bonzes, se méfie du Phya Kathathom, ancien gouverneur de la province de Battambang quand elle était siamoise et qui n'a jamais pardonné la perte de son fief. Dans un autre rapport du 12 mars 1916, notant que le prince a pris contact avec les Allemands, il insiste sur le parti que les ennemis de la France

peuvent tirer de la situation, pas tellement pour changer le titulaire du trône du Cambodge, mais pour empêcher le recrutement de travailleurs et de soldats indochinois pour le front européen. Tous ces faits et ces commentaires montrent que Yukanthor s'est trouvé mêler aux activités des révolutionnaires indochinois, encouragés par l'Allemagne en guerre. Il a été en relation avec les agents allemands à Bangkok. Est-il venu à eux spontanément ou bien a-t-il été conseiller ? Par qui ? Nous n'avons pu le savoir. De son côté, la princesse Malika, épouse du prince, entretenait avec Bangkok une correspondance en siamois dont certains éléments sont interceptés et traduits par les services du protectorat, mais qui n'apportent pas de preuves formelles d'un complot. En fait l'administration coloniale craint les menés de Yukanthor sans avoir de preuve absolue.

Le prince Yukanthor mourut en exil à Bangkok le 27 juin 1934, il avait soixante-quatorze ans. Il est incinéré en présence du représentant de la France. Plus tard, la princesse Malika, son épouse, rapporté à Phnom-Penh les restes de son mari. Elle aurait agi de sa propre autorité. Ainsi Yukanthor était resté jusqu'au bout, et quoi qu'il lui en ait coûté, fidèle à ses résolutions de 1900. Même mort, l'administration coloniale avait encore des réticences à son égard.